

Projet PÉDAGOGIQUE

Temps méridien
Ecole maternelle des Rubeilles



Ecole maternelle
Rue des Rubeilles,
78930, Guerville
01.30.42.36.52

ALSH Les juliennes
14 rue Pasteur,
78930, Guerville
01.30.42.66.01

I. Présentation de la ville

La commune de Guerville se trouve au bord de la Seine, à environ sept kilomètres au sud-est de Mantes-la-Jolie. Cette commune rurale est voisine de l'agglomération de Mantes-la-Jolie et possède une riche histoire s'étendant sur plusieurs siècles.

Au XVI^e siècle, les moines prennent possession du village, laissant une empreinte durable. Guerville s'est ensuite développée principalement autour de l'agriculture, s'intégrant harmonieusement dans son paysage vallonné et boisé.

Aujourd'hui, Guerville allie charme rural et modernité, offrant un cadre de vie paisible tout en étant proche de grandes villes comme Paris. Elle fait partie de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise depuis 2016.

La ville compte 2 052 habitants en 2023 (source : Insee).

II. Histoire de l'urbanisation de Guerville

Guerville, une commune située en France, a connu une urbanisation progressive au fil des décennies. Initialement un village rural, son développement a été marqué par une augmentation de la population et une expansion des infrastructures. Cette urbanisation s'est traduite par la construction de nouvelles habitations, d'équipements publics et de commerces, attirant des familles cherchant un cadre de vie paisible à proximité des grandes villes.

Les défis liés à cette urbanisation incluent la gestion de l'espace, la préservation de l'environnement et l'amélioration des transports. Les autorités locales s'efforcent de concilier développement économique et qualité de vie pour les habitants, tout en intégrant des projets de durabilité. Ainsi, Guerville évolue en un lieu dynamique qui reflète les tendances contemporaines de l'urbanisation, tout en préservant son caractère rural.

Les infrastructures du territoire :

La commune possède diverses infrastructures sur son territoire :

- La mairie
- Deux écoles (une élémentaire, une maternelle)
- Un accueil collectif de mineur
- Une bibliothèque
- Une maison de santé
- Des parcs et espaces verts
- Des équipements sportifs
- Une salle polyvalente
- Divers commerces (Coccimarket, boulangerie...)

Nos partenaires :

Plusieurs partenaires interviennent dans le bon fonctionnement de la structure et l'organisation

des activités de l'ALSH :

- **La société de restauration collective** : Yvelines Restauration.
- **Les partenaires financiers** : le SDJES, la CAF et les familles.
- **Les collaborateurs familiaux de la commune** : les services municipaux, les associations sportives et culturelles, le CCAS, la boulangerie et Coccimarket.

III. Présentation de la structure

L'école des Rubeilles accueille les enfants âgés de trois à six ans. Cet établissement public accueille quatre classes qui font partie de la circonscription d'inspection du 1er degré de Mantes-la-Jolie et de l'Académie de Versailles. Elle est placée sous la responsabilité de l'Éducation Nationale pour le temps scolaire et de la commune pour le temps méridien.

Le service de la restauration scolaire et le temps méridien sont organisés par la municipalité. Ils permettent aux enfants de bénéficier d'un repas équilibré grâce à notre prestataire Yvelines Restauration ainsi que d'un temps d'animation organisé par les animateurs.

Les différents partenaires participant au bon fonctionnement du temps méridien sont :

- La mairie
- La direction de l'école, les enseignants
- Les animateurs
- Les ATSEMS
- Le personnel de restauration
- Les familles

L'ensemble de ces acteurs œuvre quotidiennement afin d'assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants.

IV. Présentation du temps méridien

Le temps méridien correspond à la pause située entre les deux demi-journées de classe. Il constitue un véritable temps éducatif durant lequel les enfants peuvent se restaurer, se reposer, participer à des activités et apprendre à vivre ensemble.

L'organisation de ce temps tient compte du rythme de chaque enfant, notamment des plus petits qui bénéficient d'un temps de sieste après le repas.

V. Caractéristique du public accueilli

L'école maternelle accueille des enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette période est essentielle dans leur développement, car ils acquièrent progressivement de nombreuses compétences sur les plans physique, intellectuel, affectif et social.

Développement physique : les enfants explorent et développent leur motricité grâce à des activités ludiques. Ils améliorent leur équilibre, leur coordination, leur agilité ainsi que leur motricité fine à travers des jeux, des parcours, le dessin, le découpage ou encore la manipulation de différents objets. Ces expériences contribuent également au développement de leur autonomie dans les gestes du quotidien.

Développement intellectuel et affectif : les enfants participent à des jeux de construction, d'imitation et de manipulation qui stimulent leur réflexion, leur imagination et leur créativité. Ils commencent à développer leur capacité de représentation mentale et leur pensée intuitive en établissant des liens entre leurs expériences et les connaissances qu'ils acquièrent. Sur le plan affectif, ils apprennent progressivement à reconnaître et à exprimer leurs émotions, à développer leur confiance en eux et à interagir avec les autres. La vie en groupe favorise également l'apprentissage des règles de vie, de la coopération, du partage et du respect d'autrui.

VI. Les objectifs pédagogiques

Grands axes du projet éducatif de la commune	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens correspondants
Favoriser la réussite éducative de tous les enfants	Favoriser l'épanouissement et la réussite éducative de chaque enfant en proposant un accueil bienveillant, inclusif et adapté à ses besoins.	- Développer l'autonomie des enfants dans les gestes du quotidien (débarrassage, hygiène, rangement...). - Permettre aux enfants de choisir leurs temps de détente (jeux calmes, lecture, activités libres ou temps de repos) dans le respect du fonctionnement du service. - Encourager l'expression des enfants sur la vie du temps méridien et favoriser un climat de confiance.	- Être disponible et à l'écoute des enfants tout au long du temps méridien. - Organiser des temps d'échanges informels avec les animateurs. - Recueillir les envies et les propositions des enfants afin d'adapter les animations lorsque cela est possible.
Sensibiliser à l'environnement et au développement durable Développer la citoyenneté et la participation locale	Favoriser la découverte, la protection et le respect de l'environnement à travers des activités éducatives et ludiques.	- Accompagner les enfants dans l'adoption de gestes écoresponsables pendant le repas (limitation du gaspillage alimentaire, tri des déchets, économies d'eau). - Valoriser le respect du matériel, des espaces communs et du cadre de vie. - Proposer de courtes animations ou défis autour du développement durable adaptés au temps méridien.	- Responsabiliser les enfants dans le rangement des jeux et du matériel. - Sensibiliser au respect des locaux, du mobilier et des espaces extérieurs. - Associer les enfants au maintien d'un cadre agréable.
Transmettre la mémoire et l'identité locale	Sensibiliser les enfants à la mémoire et à l'identité locale en leur faisant découvrir le patrimoine historique, culturel et naturel de leur commune.	- Valoriser les échanges entre enfants et adultes autour de l'histoire et des particularités de la commune.	- Favoriser les discussions autour des événements de la commune. - Proposer des activités courtes adaptées au temps méridien (quiz, jeux d'observation, défis culturels).

		- Faire découvrir les richesses du territoire à travers des supports ludiques (jeux, expositions, affichages, énigmes ou mini-défis) adaptés au temps méridien.	
--	--	---	--

VII. Fonctionnement du temps méridien (journée type)

11h40 : arrivée des 3 animatrices

Deux animatrices prennent chacune en charge une classe. Elles conduisent les enfants à l'extérieur ou dans une salle pour participer aux activités proposées. Les enfants qui en ont besoin ou qui le souhaitent sont accompagnés aux toilettes avant le début des activités. Pendant ce temps, la troisième animatrice accompagne les deux ATSEM auprès des classes restantes, notamment celle des petites sections. Elle aide les enfants à passer aux toilettes avant de les accompagner au réfectoire pour le premier service. Une fois les enfants installés à table, elle rejoint ses collègues afin de participer à l'encadrement des activités.

11h50 – 12h30 : premier service

Les deux classes du premier service prennent leur repas, encadrées par deux ATSEM et les agents de restauration. Pendant ce temps, les autres enfants participent aux activités encadrées par les animatrices.

12h20 : Fin des activités pour le deuxième groupe : rangement du matériel et passage aux toilettes en préparation du repas.

12h30 : deuxième service

Les deux ATSEM présentes au premier service sont relayées par les deux autres ATSEM. Les enfants du deuxième groupe sont conduits à la cantine par les animatrices et commencent leur repas sous la responsabilité des deux ATSEM nouvellement arrivées. Les animatrices accompagnent les enfants du premier service pour débarrasser leur serviettes, tables, se ranger et quitter la cantine.

12h40 : Les enfants du premier service passent aux toilettes, mettent leur manteau si nécessaire, puis rejoignent les activités ou le temps libre à l'extérieur.

13h05 : Les petites sections sont accompagnées au dortoir par une animatrice et deux enseignantes. Les autres enfants poursuivent les activités ou le temps libre à l'extérieur.

13h10 : Les enfants du deuxième service rejoignent à leur tour l'extérieur, accompagnés par les ATSEM. Un passage aux toilettes a été effectué avant leur sortie. Tous les enfants sont désormais regroupés à l'extérieur.

13h15 : Ouverture du portail pour l'accueil des parents. Transmission, à l'équipe enseignantes, des informations et événements survenus pendant le temps méridien.

13h20 : Fin du service et départ des animatrices.

VIII. Le rôle de l'équipe d'animation

Les animateurs ont pour missions :

- D'assurer la sécurité physique, morale et affective du public
- D'être ponctuels
- De montrer du dynamisme et de la motivation
- De prendre des initiatives individuelles ou de groupe
- D'organiser et de se donner les moyens de réaliser et d'atteindre les objectifs énoncés
- De se répartir les tâches et se donner des moyens de contrôle
- D'être solidaires
- De s'adapter et de respecter sa programmation dans le temps et sa réalisation
- D'être aptes à créer un climat de détente et de conserver des relations toujours agréables (politesse envers les différents publics...)
- De rester cohérents et en phase avec le projet pédagogique
- De favoriser au cours de la journée l'échange, la remise en question et l'évaluation
- D'être à l'écoute des enfants
- De mener des réunions pédagogiques sur des thèmes particuliers
- De remplir le cahier d'infirmerie en cas de blessures et d'en informer le directeur
- De ranger à sa place le matériel et s'assurer du soin de chacun
- De vérifier les stocks de matériel avant les réunions de planning et avant chaque commande
- De respecter à tout moment le cadre défini par la législation en matière de sécurité et d'hygiène
- D'entretenir des relations de confiance avec les familles et conserver un devoir de réserve sur les informations recueillies
- D'être disponibles pour accueillir les parents et les enfants

Le relationnel animateur/enfant :

Nous mettons un accent fort sur la convivialité et les échanges entre individus, avec des animateurs présents tout au long de la journée, adoptant une attitude exemplaire comme relais éducatif. Il est crucial d'être à l'écoute des enfants et des jeunes pour répondre à leurs besoins. L'utilisation des téléphones est limitée aux pauses ou aux situations d'urgence, tout comme la musique, qui doit être appropriée.

Les animateurs s'efforcent de maintenir un langage respectueux et adapté au public pour favoriser un climat détendu. Pour les 3-10 ans, ils restent proches des enfants et s'engagent dans des échanges informels, soutenant et valorisant les enfants.

Les sanctions doivent être proportionnelles et éducatives, basées sur la compréhension de l'acte commis. En cas de conflit, il est essentiel d'écouter les deux parties pour trouver une solution par le dialogue. Nous nous réservons le droit d'exclure un enfant ou un jeune en cas de comportement dangereux.

IX. Les modalités d'évaluation

Rappel des objectifs opérationnels	Résultats attendus	Rappel des actions	Critères d'évaluation :	Outils d'évaluation
- Développer l'autonomie des enfants dans les gestes du quotidien (débarrassage, hygiène, rangement...). - Permettre aux enfants de choisir leurs temps de détente (jeux calmes, lecture, activités libres ou temps de repos) dans le respect du fonctionnement du service. - Encourager l'expression des enfants sur la vie du temps méridien et de favoriser un climat de confiance.	-Les enfants seront capable de débarrasser leurs tables en toute autonomie -Les enfants s'exprimeront librement lors des temps d'échange -Les enfants seront demandeurs d'activités	-Être disponible et à l'écoute des enfants tout au long du temps méridien. - Organiser des temps d'échange informels avec les animateurs. - Recueillir les envies et les propositions des enfants afin d'adapter les animations lorsque cela est possible.	Quantitatifs : - Le nombre d'enfants qui débarrasseront en autonomie - Le nombre d'enfants prenant la parole lors des moments d'échanges en groupe. Qualitatifs : - Qualité des échanges avec les enfants. - Enthousiasme des enfants à participer au débarrassage des tables ...	- Bilan entre animateurs lors des temps de réunion - Observations - Retours des enfants
- Accompagner les enfants dans l'adoption de gestes écoresponsables pendant le repas (limitation du gaspillage alimentaire, tri des déchets, économies d'eau). -Valoriser le respect du matériel, des espaces communs et du cadre de vie. - Proposer de courtes animations ou défis autour du développement durable adaptés au temps méridien.	-Les enfants feront attention au matériel -Les enfants sauront expliquer ce qu'est le développement durable -Les enfants adopteront les gestes écoresponsables	- Responsabiliser les enfants dans le rangement des jeux et du matériel. - Sensibiliser au respect des locaux, du mobilier et des espaces extérieurs. - Associer les enfants au maintien d'un cadre agréable.	Quantitatifs : - Nombre d'enfants intéressés par les activités - Nombre d'enfants utilisant les gestes écoresponsables -Nombre de matériel cassé (verres...) Qualitatifs : - Retour sur les connaissances que les enfants ont acquises	-Retour des enfants à l'oral -Observations -Bilan entre animateurs lors des temps de réunion
-Valoriser les échanges entre enfants et adultes autour de l'histoire et des particularités de la commune. - Faire découvrir les richesses du territoire à travers des supports ludiques (jeux, affichages, énigmes ou mini-défis) adaptés au temps méridien.	-Les enfants pourront raconter des anecdotes sur l'histoire de Guerville	-Favoriser les discussions autour des événements de la commune. - Proposer des activités courtes adaptées au temps méridien (quiz, jeux d'observation, défis culturels).	Quantitatifs : - Nombre d'enfants intéressés par les activités - Nombre d'enfants ayant découvert leur commune Qualitatifs : - Implication et enthousiasme des enfants lors des activités	-Retour des enfants à l'oral -Observations - Bilan entre animateurs lors des temps de réunion